



# Le plan du Département de la Vienne pour le déconfinement

lundi 4 mai 2020, par [lpe](#)

Bruno BELIN, président du Département, a dressé récemment un point d'étape des mesures prises par le Département en vue de la préparation du déconfinement progressif confirmé par le Premier Ministre à partir du 11 mai prochain. Nouvelle étape, nouveau défi. « *Ce défi nous le prenons à bras le corps et nous allons le relever* » annonce Bruno BELIN.

## **300 000 masques commandés**

Plus de 170 000 masques chirurgicaux ont été distribués par les Services du Département dans les établissements accueillant des personnes âgées, en situation de handicap, structures de la protection de l'enfance, services d'aide à domicile. 10 000 masques FFP2 ont été livrés la semaine du 20 avril, une autre de 80 000 unités la semaine suivante tandis que 5 500 masques ont été envoyés aux assistants familiaux du Département (20 par personne).

La commande des masques représente un budget de 225 000€.

## **Un masque en tissu pour chaque habitant de la Vienne**

La question des masques est fondamentale pendant la période du déconfinement. Alors que son port sera probablement rendu obligatoire dans les transports publics dès le 11 mai, le Département souhaite fournir un masque en tissu lavable à chaque habitant de la Vienne, en partenariat avec l'Association des Maires. La distribution sera effectuée en lien avec les Maires de la Vienne.

## **Généralisation des tests pour les publics fragiles**

Le déconfinement est fortement lié à la question des tests de dépistage COVID-19. « *Nous allons généraliser la réalisation des tests dans tous les établissements accueillant des publics fragiles : structures pour personnes âgées, en situation de handicap, de protection de l'enfance, et Gens du Voyage en lien avec l'ARS* » précise Bruno BELIN.

Les tests sont en premier lieu réalisés dans tous les EHPAD par Bio86 et le CHU de Poitiers. Le programme de réalisation de ces tests est préparé par l'ARS en lien avec le Département. 10 000 résidents sont concernés. 24 EHPAD sur les 77 du département ont déjà fait l'objet d'un accompagnement par l'équipe mobile du CHU. Environ 2 000 prélèvements ont été réalisés et analysés dans ce cadre.

Un dépistage a également été réalisé dans certaines communautés de gens du voyage. Par arrêté du 17 avril, Chantal CASTELNOT, Préfète de la Vienne a autorisé la mise à disposition du laboratoire interdépartemental Qualyse auprès du laboratoire de biologie médicale Bio86 pour réaliser les analyses des tests COVID-19. Une convention est établie entre Bio86 et Qualyse. Les prestations réalisées par Qualyse porteront sur les analyses et seront réalisées sous la responsabilité du laboratoire Bio86. Des infirmiers et infirmières Diplômés d'Etat, notamment 11 du SDIS86, seront formés pour pouvoir effectuer des prélèvements en appui des biologistes de Bio86.

## **Retour encadré des visites en EHPAD et établissements accueillant des personnes en situation de handicap**

La souffrance de l'isolement imposée aux personnes âgées pendant la période du confinement a fait l'objet d'une attention particulière du Département. Il a distribué le 10 avril 47 tablettes dans 43 EHPAD et 4 Résidences autonomie pour pallier le manque de contacts avec les proches.

« *Le droit de visite aux 5 900 résidents des 77 EHPAD du département est une bonne nouvelle pour rompre leur solitude absolue et pour leur famille* » se félicite Bruno BELIN suite à l'annonce du Premier Ministre le 19 avril.

Ces visites vont s'organiser sous la responsabilité des directeurs d'établissement dans un cadre précis et des conditions très strictes de sécurité.

Ces visites peuvent avoir lieu à la demande des résidents, avec la possibilité d'accueillir deux personnes majeures maximum par famille dans les espaces convivialité et en extérieur (une personne en chambre), dans le plus strict respect des gestes barrières, sans aucun contact physique. Une référence de 30 mn peut être modulée selon différents critères. Plusieurs familles ne peuvent être accueillies en même temps et une double circulation doit être garantie afin que les résidents et familles ne se croisent pas.

L'ensemble des visites doit être inscrit dans un registre dédié qui doit être archivé. Les proches s'engagent à signer une charte de bonne conduite dans laquelle ils s'engagent à respecter l'intégralité du protocole et des mesures sanitaires.

La priorité sera donnée dans un premier temps aux résidents pour lesquels le confinement a un fort impact sur la santé physique et mentale. Ce droit de visite très encadré s'applique dans les mêmes conditions aux établissements accueillant des personnes en situation de handicap.

« *Le Département veillera à ce que ces droits de visites soient mis en application le plus scrupuleusement dans l'intérêt des résidents et de leur famille* » précise Bruno BELIN.

## **Protection de l'enfance et Action sociale**

Le Département assure la continuité du service public et d'accompagnement des publics les plus fragiles. La Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes fonctionne et il n'y a plus d'arrivées de Mineurs Non Accompagnés. 8 Ordonnances de Placement Provisoire ont été mises en œuvre dans la Vienne depuis le début du confinement.

**Toute situation d'enfant en danger ou en risque de l'être doit être signalée au 119.**

La Protection Maternelle et Infantile assure son rôle auprès des accueillants familiaux et des assistantes maternelles.

Une ligne dédiée a été mise en service avec les psychologues pour prendre contact avec les familles en difficulté. Les visites à domicile sont assurées pour les situations d'urgence sociale.

Les Maisons Départementales des Solidarités (350 appels entrants par semaine) continuent d'attribuer des aides alimentaires et des secours soit en direct, soit via les communes à la demande de Bruno BELIN dans un courrier adressé à tous les maires du département.

Le paiement des prestations sociales (RSA, allocations mensuelles et autres aides), sujet majeur qui a fait l'objet d'une intervention auprès de La Poste, s'est bien déroulé début avril. Le Département reste mobilisé pour le retrait des prestations début mai. La réouverture des bureaux de poste se poursuit et ainsi le retrait futur des prestations sera facilité, particulièrement en milieu rural. Plus de 120 points de contact devraient être ouverts d'ici fin avril dans la Vienne, dont 42 bureaux de poste.

## **Préparation des collèges et réorganisation de la restauration scolaire**

La reprise des cours sera progressive et ne concernera pas tous les élèves en même temps à compter du 11 mai. En ce qui concerne les collèges, **la rentrée serait prévue pour les 6<sup>è</sup>/3<sup>è</sup> le 18 mai et le 25 mai pour les 4<sup>è</sup>/5<sup>è</sup>.**

Dans l'attente de précisions du Ministère de l'Éducation Nationale, Bruno BELIN rappelle que « *les Services du Département se tiennent prêts et engageront la désinfection totale des établissements et la remise en marche des matériels dans les 72h qui précéderont la reprise.* »

Il est néanmoins nécessaire que des discussions s'engagent avec les autorités de l'Éducation Nationale (une rencontre est d'ores et déjà prévue avec Mme la Rectrice le 29 avril) pour déterminer par collège le nombre d'élèves au-delà duquel il ne sera pas possible d'assurer l'accueil dans le respect des règles de distanciation sociale et la désinfection régulière des locaux et des surfaces sensibles. Ceci est particulièrement valable pour les restaurations scolaires.

Chaque collège sera doté de gel hydro alcoolique.

## **Agrilocal et les circuits courts**

Le Département, en lien avec la Chambre d'Agriculture, met en place une plateforme en ligne, recensant les producteurs d'Agrilocal86, ouverte à des particuliers. L'idée est d'organiser des « drive » pour venir retirer les commandes en différents points du département.

## **Poursuite des projets déjà engagés**

Tous les grands projets initiés par le Département sont maintenus et ont repris pour certains : le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire, du 35<sup>è</sup> collège, de l'Arena Futuroscope, de l'Historial du Poitou et des routes.

Des avances ont été versées aux entreprises attributaires de marchés avec le Département.

## **Culture & Sport**

Un grand nombre de manifestations prévues au printemps sont annulées ou reportées à la rentrée. Toutefois, les subventions aux associations sont maintenues en 2020 : 3,9 M€ ont déjà été attribués à 162 associations lors de la Commission Permanente du 26 mars.

## **Aéroport**

L'activité de l'aéroport est suspendue sauf pour les cas d'urgence sanitaire. Les équipes ont été mobilisées à deux reprises pour l'accueil de patients du Grand-Est au CHU de Poitiers.

Des échanges réguliers avec le gestionnaire ont lieu pour le suivi de la Délégation de Service Public.

## **Un plan d'aides et de relance ambitieux dès la rentrée**

« *Avec l'ensemble des élus nous travaillons d'ores et déjà à un plan de relance pour la rentrée. Nous allons engager de nouvelles actions fortes pour le développement de notre département dans nos domaines de compétence : Personnes Agées et en situation de handicap, protection de l'enfance, soutien aux communes, au secteur du tourisme particulièrement sinistré...* » annonce Bruno BELIN.

Ce plan de relance comprendra un grand volet sur le « **Vieillir autrement dans la Vienne** », un enjeu fort dans la crise actuelle traversée. Une réflexion va être menée avec les acteurs de l'autonomie et des services à domicile. « *Nous devons inventer de nouvelles formes de relations avec nos aînés. C'est vital !* »

insiste Bruno BELIN.

Un accompagnement des acteurs du tourisme les plus importants comme le Futuroscope ou Center Parcs ou les plus modestes qui font vivre le territoire, va être étudié, notamment en lien avec les structures dédiées au tourisme dont l'ACAP et la SEM Patrimoniale de la Vienne.

L'aide aux communes : le dispositif ACTIV pourrait être mobilisé afin de permettre une relance des commandes pour les artisans et PME locaux et d'apporter un soutien aux petits commerces ruraux de première nécessité.

*« Le Département est le niveau de proximité indispensable en lien avec les communes pour une refondation solidaire et durable de nos territoires »* conclut Bruno BELIN.

**Ndlr : Nous reviendrons sur ces derniers points ultérieurement.**